

10^c.

Journal du Lot

10^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

TÉLÉPHONE 31 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page).....	80 cent.
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 25
RÉCLAMES 3 ^e page (— d' —).....	1 fr. 25

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Le grand match ! Des erreurs redressées par le temps. — L'Allemagne et les sanctions. — La situation en Haute-Silésie. — Fin de la grève anglaise. — L'offensive grecque. — La crise italienne.

Fidèle à notre programme d'analyser ici les événements importants du jour, nous devons nous parler du grand match qui a suspendu pour un temps la vie mondiale... La rencontre brutale passionnelle le public qui commente la partie formidable du vainqueur et celle non moins considérable du vaincu, mais on reste indifférent devant la déresse de nos savants qui consacrent leur vie à l'amélioration du sort de l'humanité. La presse accorde quelques lignes à Mme Curie qui va en Amérique chercher un gramme de radium dans l'espoir d'apporter la guérison à d'innombrables malades, elle réserve des colonnes aux boxeurs qui encaissent des millions pour quelques minutes d'une lutte indolente et sauvage.

On nous affirmait depuis des semaines que notre champion, athlète affiné, lesté, adroit, intelligent, rapide, « descendrait » son adversaire, hercule puissant, rude et fougueux. La « science » devait triompher de la force brutale. L'événement a déjoué les prévisions. Dès le début de la rencontre, Dempsey a « houscoulé » irrésistiblement son adversaire. L'ouragan est allé crescendo sans une seconde de répit ; au premier round le public avait l'impression que la partie était jouée...

Carpentier est battu. Il n'en reste pas moins un boxeur scientifique de premier ordre. Sa défaite n'est qu'à demi cruelle puisqu'il touche 200 mille dollars, ce qui, au taux actuel de 12 francs 1/2 par dollar, représente un adoucissement appréciable aux blessures physiques et morales qui ont résulté pour lui de ce tournoi malheureux.

Il reste que, pour permettre à deux athlètes de s'assommer congruement à coups de poings formidables, un impresario a pu organiser un match et obtenir du public 20 millions de souscription, ce pendant que le même public reste indifférent aux œuvres admirables des savants.

Gustave Téry écrivait, samedi, avec une fine ironie :

« N'ai-je pas oui dire que tous les appareils de télégraphie sans fil allaient être mobilisés pour nous transmettre plus rapidement les résultats du « match historique » ? Je ne sais pourquoi ces mots de télégraphie sans fil m'ont fait songer au professeur Branly. Et je n'entends pas insinuer — car on m'accuserait encore d'être dénué du plus élémentaire patriotisme — qu'un Branly honore peut-être autant la France qu'un Carpentier ; mais je songe avec un peu de mélancolie, voire avec un peu de honte, qu'à l'heure même où notre boxeur national s'approprie à compter sa recette, qui peut s'élever, paraît-il, à plus d'un million, le glorieux inventeur n'a même pas de quoi payer les frais de son laboratoire... »

Et ici même, à Cahors, n'avons-nous pas un exemple frappant de l'indifférence coupable des foules. C'est un ancien directeur des postes du Lot, M. Bourseuil, qui est le véritable inventeur du téléphone. Il n'a pas touché des millions pour son admirable découverte, mais après sa mort on s'est souvenu de lui et de sa merveilleuse invention ; on a donné son nom à une de nos rues !

Tout de même, la masse manque de justice. Elle accorde trop aux uns, trop peu aux autres et mieux vaudrait, aujourd'hui, pour un homme sensible à la gloire, être Dempsey que Pasteur.

Heureusement que le temps permet le redressement de ces erreurs momentanées !

Un débat vient de se produire au Reichstag qui nous fixe, une fois de plus, sur les sentiments réels de l'Allemagne. Plusieurs députés, quelques-uns avec violence, ont réclamé la suppression des sanctions sur le Rhin, notamment la suppression du cordon douanier et l'évacuation des 3 villes Ruhr, Duisbourg, Dusseldorf.

Les vaincus sont vraiment pressés. Sous le ministère Ferenbach, quand il fut certain que les dirigeants de Berlin n'exécuteraient pas les engage-

ments pris à Versailles, les Alliés décidèrent de recourir à des sanctions. Le résultat fut excellent : M. Wirth succéda à Ferenbach et, de son mieux, il s'efforça d'appliquer loyalement l'accord de Londres.

Mais le cabinet Wirth n'est pas certain de résister aux assauts qui se multiplient contre lui, le désarmement de l'Allemagne n'est pas terminé, la question silésienne n'est pas réglée, enfin, ouvertement, une partie de la nation allemande affirme son intention de se soustraire aux obligations de l'accord. Il serait donc prématuré et imprudent de supprimer les sanctions qui nous donnent barre sur la Prusse. La question sera examinée dans l'avenir, uniquement lorsque les vaincus auront donné des preuves certaines de leur loyauté. Comme le dit un de nos confères : « Nous n'avons aucune raison de maintenir à perpétuité des dispositions temporaires ; mais nous devons, dans l'intérêt même de la paix, manifester clairement notre volonté de ne pas nous laisser jouer. »

La situation s'est améliorée en Haute-Silésie. Les troupes polonaises et allemandes évacuent le pays conformément au plan adopté.

Le général Hoefler dans un appel à la population, explique la nécessité du « douloureux » repli de son armée. Il laisse entendre que le danger d'une nouvelle insurrection subsiste et la solution à intervenir ne répond pas à l'espoir de Berlin. Néanmoins il conclut en préchant la soumission de la Silésie à la Commission interalliée « gouvernement légal du pays. »

De leur côté les Polonais déclarent qu'ils se retirent pour faciliter l'œuvre de la Commission.

Ils prédisent, eux aussi, une nouvelle insurrection si la décision attendue « ne donne pas satisfaction aux populations. »

L'avenir n'est pas exempt d'inquiétude. Pourtant si la Commission parvient à proposer, à l'unanimité, une solution équilibrée, on peut espérer que cette solution sera finalement acceptée de part et d'autre.

La grève anglaise est terminée. A la suite d'un nouveau referendum, 700.000 voix contre 200.000 se sont prononcées pour la reprise du travail. Aussitôt l'ordre aux ouvriers de retourner à leur poste » a été lancé dans tous les districts.

La fin de ce long conflit a été accueilli avec soulagement dans l'empire britannique.

La grève a duré 94 jours. Des deux côtés les pertes sont énormes : les mineurs ont épuisé leurs ressources syndicales, les propriétaires des mines ont perdu des sommes considérables. Quant au pays, le dommage éprouvé est énorme, nombre d'industries ayant ralenti ou cessé leur production faute de charbon.

Cette grève a été une véritable calamité pour tout le pays, sans profit pour les mineurs. Ce résultat est de nature à faire réfléchir les travailleurs lorsqu'ils sont poussés à une mesure extrême par les meneurs. Une grève n'est pas toujours le meilleur moyen de permettre aux ouvriers d'obtenir les justes satisfactions auxquelles ils ont droit !...

Les dernières nouvelles nous apportent peu de renseignements sur l'offensive grecque, déclenchée il y a 4 ou 5 jours. Il semble bien, cependant, que les premiers résultats sont décevants pour Constantinople. Ce dernier regrettera peut-être amèrement, avant peu, d'avoir refusé d'écouter les sages conseils de l'Entente.

Pas de nouvelles définitives, également, au sujet de la crise italienne. La solution est difficile. Cela prouve que la nouvelle Chambre, contrairement à ce que l'on supposait, n'a pas de majorité plus certaine que l'ancienne.

D'autre part une nouvelle crise ministérielle paraît inévitable en Espagne. L'agitation devient la règle chez nos voisins.

INFORMATIONS

La dissolution de la garnison de Berlin

D'après le « Berliner Tageblatt », trois compagnies d'infanterie, une compagnie de mitrailleuses et un état-major provisoire de bataillon du ré-

giment de garde de Berlin, dont la dissolution avait été demandée par l'Entente, ont été renvoyés dans leurs anciennes garnisons.

Il ne reste provisoirement à Berlin que 6 à 8 compagnies d'infanterie pour la garde des bâtiments et des établissements militaires. Ces compagnies changeront tous les deux ou trois mois et seront placées sous les ordres du commandant de la place de Berlin.

La troisième division, dont les troupes tiennent garnison aux environs de Berlin et qui a son état-major à Berlin même, était également chargée de la protection de la ville.

Les camps des prisonniers en Russie

Au cours de cette semaine, plusieurs Lorrains, retenus prisonniers par les rouges sont rentrés de Sibirie. Leurs parents les croyaient morts ; l'un d'eux déclare que dans le camp de Toms, d'où il s'est évadé se trouvent encore plus de mille Alsaciens ou Lorrains, parmi 25.000 Allemands destinés à coloniser les nouvelles usines d'armes de guerre en construction au Chili.

La fin de l'état de guerre entre l'Allemagne et l'Autriche

Le président Harding a signé la résolution de paix avec l'Allemagne et l'Autriche votée par le Parlement.

Les événements de Haute-Silésie

Des manifestations de tout genre se sont organisées dans tout l'empire, en vue d'amasser des fonds en faveur des Hauts-Silésiens allemands.

A Berlin, des collectes sont faites dans les rues.

Le président Ebert a lancé un appel, où il dit notamment : Le peuple allemand espère que le dévouement et la patience avec lesquels la Haute-Silésie supporte son pénible sort trouveront leur récompense dans le triomphe final du droit allemand. »

Chine et Angleterre

On télégraphie de Tien-Tsin à la « Morning-Post », que des télégrammes émanant de toutes les parties de la Chine et protestant contre le renouvellement de l'alliance anglo-japonaise, sans qu'il y soit fait mention d'une consultation de la Chine, affluent à Pékin.

Il est presque certain que si le traité est renouvelé et s'il comporte les stipulations contre lesquelles la Chine formule ses objections, la Grande-Bretagne sera soumise à un boycottage impitoyable. Les Chinois, en effet, n'ont ni oublié ni pardonné les vingt et une demandes formulées par le Japon en 1915, et ils redoutent la Grande-Bretagne solidairement responsable, si le préambule, dans lequel il est fait allusion à l'intégrité et à l'indépendance de la Chine, figure de nouveau dans le traité, sans que Pékin ait été consulté.

Le retour de Mme Curie

Mme Curie est arrivée à Paris. Des journalistes lui demandant quelles impressions elle rapporte de son voyage aux Etats-Unis, elle leur répond en ces termes : « Messieurs, vous m'excuserez de ne pouvoir vous donner une interview complète sur le quoi de la gare, mais je suis très émue de l'accueil qui m'a été fait en Amérique et qui a été on ne peut plus sympathique. Je ne saurais trop en remercier les Américains. C'est d'ailleurs, l'avis de notre ambassadeur, M. Jusserand, qui trouve dans cet accueil l'expression des sentiments amicaux que ce grand peuple porte à notre pays. »

Mme Curie se dirige ensuite vers la sortie, suivie d'un inspecteur de police qui l'accompagne au cours de son voyage et qui surveille le transport de la petite cassette dans laquelle se trouve le précieux métal valant un million et qui pèse 67 kilos.

Les titres de rentes 5 0/0 de l'Emprunt 1915

Les possesseurs de rente au porteur 5 0/0 1915 dont les titres n'ont plus qu'un seul coupon, sont invités à déposer de suite chez les trésoriers généraux, receveurs des finances et percepteurs, pour échange con-

tre de nouvelles formules, les dits titres munis de leur dernier coupon. Ils y joindront leurs autres titres 5 0/0 susceptibles de réunion avec ces derniers. Faute de se conformer au présent avis, les titulaires risqueraient d'éprouver des retards dans l'encaissement de leurs arrérages.

Chambre des Députés

Séance du 4 juillet 1921

Dans la séance du matin, la Chambre discute le projet de loi relatif au régime fiscal sur les boissons hygiéniques.

L'article 1^{er} fixe à 10 fr. l'hect. de vin, 2 fr. pour les piquettes, 5 fr. pour les cidres, 1 fr. 50 pour la bière ; ces taxes sont au profit de l'Etat. Pour les communes la taxe est fixée à 5 fr. pour les vins, 2 fr. 50 pour les cidres, et 0 fr. 90 pour les bières.

M. Barthe, dépose un amendement fixant les droits au profit de l'Etat à 8 fr., à 4 fr. sur les cidres, 1 fr. 15 sur la bière, pour les communes, le droit sera de 4 fr. pour le vin, 2 fr. pour le cidre, 0 fr. 50 pour la bière.

Au cours de la discussion, M. DELPORT est intervenu.

L'amendement Barthe est voté. Dans la séance de l'après-midi, l'ensemble du projet de loi fixant le régime fiscal des boissons hygiéniques est adopté.

La Chambre discute le projet portant fixation définitive de la législation sur les loyers.

CHRONIQUE LOCALE

ENQUÊTES & REVISION

La Commission des Marchés nommée par la Chambre vient de prendre une décision tendant à rechercher la manière dont ont été répartis les blés entre les moulins en 1918, 1919 et 1920 et notamment les blés exotiques arrivés par les ports de mer, et de quelle façon a été tenue la comptabilité des meuniers.

Si l'enquête est bien menée, elle réservera des surprises désagréables pour pas mal de répartiteurs. Mais cette question de répartition paraît moins importante que la révision de la comptabilité.

Seulement, il ne faudrait pas que ces enquêtes et révisions n'aient qu'un seul but : celui de conserver encore plus longtemps les bureaux permanents.

En effet, ce sont les bureaux permanents qui ont tenu cette comptabilité ; or, à notre avis, avec la meilleure volonté du monde, enquêteurs et réviseurs en seront quittes pour faire un travail assez oiseux. Et pendant tout ce temps, tranquillement resteront installés dans leurs sinécures, les fonctionnaires des dits bureaux.

C'est en août que cette institution doit disparaître : ne prolongeons pas le délai. Elle a assez duré : qu'on fasse place nette et qu'on nous redonne le bon pain.

D'autre part, M. Rendu a déposé une demande d'interpellation sur l'importance des stocks de céréales panifiables qui existe entre les mains du ravitaillement et sur les mesures que compte prendre le ministre de l'agriculture pour liquider ce stock et pour éviter les manœuvres de spéculation qui peuvent résulter de cette liquidation.

Il sera intéressant de savoir la quantité de succédanés qui sont bons à jeter à l'eau. Mais quelqu'un nous dit que l'on n'avouera pas la quantité qui existe. Il y en a trop.

Ainsi, si l'on s'adresse à l'Office central du ravitaillement, il sera répondu qu'à Cahors notamment, il n'y a pas une once de mauvaise farine.

Or, sous la Halle et dans la saie du lycée des filles, il y en a encore plusieurs centaines de sac.

Le bureau permanent espère ainsi avoir de longs et beaux jours à vivre. Il n'en sera pas ainsi, espérons-le dans l'intérêt public.

LOUIS BONNET.

Service vicinal

M. Garrit est nommé cantonnier à Puy-Evêque en remplacement de M. Jeannis, décédé.

Contributions directes

M. Cazes, contrôleur adjoint stagiaire, attaché à la direction des contributions directes du Lot, est nommé dans le département de la Seine.

Tabacs

MM. Lagarrigue et Marty, commis de culture à Cahors sont élevés sur place à une classe supérieure de leur grade.

Compatriote

Notre jeune compatriote Roger Boutary, ancien élève du lycée Gambetta, étudiant en médecine, vient de subir avec succès les examens de première année devant la Faculté de Toulouse. Félicitations.

La France et les Etats-Unis

A l'occasion de l'anniversaire de la proclamation de l'indépendance des Etats-Unis, l'Hôtel de Ville et divers établissements de notre ville sont pavés aux couleurs américaines.

Faculté de droit

Notre compatriote M. Charles Arnal, ancien élève du lycée Gambetta, fils de l'ancien pharmacien de notre ville, vient de subir avec succès, devant la Faculté de Paris, les épreuves de la licence en droit. Nos félicitations.

Finances

M. Barre commis ordinaire de 4^e classe à la perception de Martel, est nommé dans le cadre personnel des perceptions.

Ponts et Chaussées

M. Sournac, conducteur à Latronquière est nommé aspirant sous-ingénieur.

MM. Pebayre, Trabouyé, Filhol, adjoints techniques dans le Lot, sont élevés à la 1^{re} classe, M. Grangé à la 2^e.

Nos félicitations.

NOS MORTS

Voici la liste des corps des militaires « morts pour la France » qui arriveront à Cahors le 7 juillet à 4 heures 49.

Farges Henri, de Bretenoux ; Capmas Léopold, de Bélaye ; Alazard Léon, de Bélaye ; Ségalat Raymond, de Belmont Bretenoux ; Faurie Pierre, de Bouziès ; Destreuil François, de Cahors ; Martin Marius, de Cahors ; Rollés Elie, de Henrichy ; Emile, de Cahors ; Soldadié Germain, de Cahors ; Bories Joseph, de Cahors ; Carrié Louis, de Cambouli ; Linou Pierre, de Catus ; Serre Antoine, de Cavagnac-St-Paul ; Cagnac François, de Cézac ; Laval Raymond, de Cuzance ; Raynal Marc, de Douelle ; Lamontagne Achille, de Dégagnac ; Garrigues Jean, d'Esclauzel ; Lasfargues Henri, de Faycelles ; Moulène Guillaume, de Figeac ; Saur Gabriel, de Figeac ; Cattaix Bastide, de Flaungac ; Paly Antoine, de Floirac ; Leris Jules, de Fontanes ; Tamalet Paul, de Frontenac ; Sarrut Hippolyte, de Gourdon ; Bacou Gustave, de Gourdon ; Dupuy Etienne, des Junies ; Lample Antoine, de Lacandouret ; Bardiou Léopold, de Lamothe-Fénelon ; Besse Edmond, de Lamothe-Cassel ; Lacoste Louis, de Lentillac St-Blaise ; Farge Jouanet, des Quatre-Routes ; Brousselles François, des Quatre-Routes ; Marty Germain, du Roc ; Thomas Jean, du Roc ; Delsuc Georges, de Luzech ; Delrieu Jean, de Martel ; Laguillanne Baptiste, de Martel ; Laton Jean, de Montgesly ; Roche Albert, de Pinsac ; Noël Alphonse, de Pradines ; Bergougnon Edmond, de Rocamadour ; Mazyrac Louis, de Rocamadour ; Condorc Basile, de Rouffilhac ; Groussel Léon, de Saint-Caprais ; Peinsac Pierre, de Saint-Denis-les-Martel ; Blanc Pierre, de Saint-Géry ; Vayrac Jean, de Saint-Laurent-les-Tours ; Lavayssié Camille, de Saint-Simon ; Hugon Firmin, de Saint-Sulpice ; Faugère Louis, de Souillac ; Chambret Charles, de Thégra ; Garrigues Alfred, de Tour-de-Faure ; Lacarrière Jean, de Viavac ; Faurie Pierre, d'Arcambal.

Les Fêtes nautiques

Les courses de régates organisées, dimanche 3 juillet, par l'Aviron Cadurcien ont vivement intéressé le nombreux public. Car, il y avait foule sur la plage de l'Aviron qui est un coin de Cahors des plus agréables, et par ce temps de canicule, un des mieux ombragés.

Dès 3 heures, la plage était occupée, de nombreuses chaises avaient été placées pour permettre aux spectateurs d'assister sans fatigue aux courses nautiques. Un intelligent service d'ordre assurait l'entrée et l'installation de tous les spectateurs.

Ceux qui n'avaient pas voulu pénétrer dans l'enceinte, circulaient sur la route de Larroque d'où on pouvait également voir les courses.

L'excellente fanfare locale l'Avénir Cadurcien prêtait son concours à cette fête nautique. L'Avénir est de toutes les fêtes et sans lui, bien souvent, pour ne pas dire toujours, les fêtes ne seraient pas complètes.

A 3 heures 1/2, les bateaux sont en ligne pour la première course. M. Lapyade, vice-président de l'Aviron, embouche le porte-voix et crie : « Partez. »

L'équipe de Cahors prend la tête et se maintient première. La foule applaudit les jeunes et solides équipiers. La course en périlleuses est intéressante : un léger accident est survenu, sans gravité. Une périlleuse versa et fit prendre un bain — qui n'avait rien de désagréable — à celui qui la montait.

Un bateau de secours arriva et remit à flot la naufragée.

L'intérêt du public se porta surtout sur la course en outrigger. Il y avait 5 partants. Quand les 5 bateaux furent bien en ligne, l'ordre « Partez » fut donné.

C'est l'équipe de Ste-Foy-la-Grande qui se classa première dans cette course : par suite d'un accident, l'équipe de l'Aviron dut abandonner la partie. Elle prendra sa revanche une autre fois.

Les vainqueurs furent longuement ovationnés.

L'Avénir Cadurcien joua un dernier morceau, et le public quittant la plage rentra en ville, enchanté de la journée.

Nous félicitons vivement les organisateurs de cette intéressante fête nautique.

Mentionnons, qu'après les courses, le bateau « le Nuage », sorti de l'île de Cabessus où il était resté durant les courses, et descendit le Lot. La foule a applaudi.

Voici le palmarès :

Course en yole de mer
4 rameurs avec barreur

1^{er} prix : Aviron Cadurcien (équipe Marmiesse, Brunet, Séguin, Aguzou, barreur Imbert), objet d'art offert par la Société Paris-France.

2^e prix : Aviron Villenovois (équipe Michel, Huguet, Pradère, Garrès, barreur Prade), médaille offerte par M. le Ministre de l'Intérieur.

3^e prix : C. N. Montalbanais (équipe Cabot, Amouroux, Ferrié, Bretim, barreur Escaix), médaille offerte par M. le Ministre de la Marine.

Prix spécial pour débutants : Aviron Cadurcien, médaille offerte par l'U. S. F. S. A. Course en outrigger de pointe
2 rameurs avec barreur

1^{er} prix : Aviron Villenovois (équipe Richard, Guayraud, barreur Prade), cabaret offert par M. Delport, député du Lot.

2^e prix : Aviron Réolais (équipe Petitot, M. Vigouroux, barreur Savanié), médaille offerte par l'Espérance du Midi.

3^e prix : C. N. Foyer (équipe Flayac, Baudry, barreur, Flayac Pierre), médaille offerte par la Société Paris-France.

Prix spécial pour débutants : C. N. Foyer, breloque offerte par M. Delmas, député du Lot.

Course en outrigger de pointe
4 rameurs avec barreur

1^{er} prix : C. N. Foyer (équipe Rhodes Baudry, Flayac, Armandy, barreur, Flayac Pierre), tabeau offert par M. le Colonel Lagasque.

2^e prix : Aviron Réolais (équipe Coustellac, Vigouroux, Petitot, M. Barbe, barreur, Savanié), médaille offerte par M. le Prince Murat.

3^e prix : Aviron Villenovois (équipe Michel, Huguet, Pradère, Garrès, barreur, Prade), médaille offerte par la Petite Gironde.

4^e prix : Aviron Cadurcien (équipe Marmiesse, Brunet, Séguin, Aguzou, barreur, Imbert), médaille offerte par la Société l'Espérance.

5^e prix : C. N. Montalbanais (équipe Cabot Amouroux, Ferrié, Bretim, barreur, Escaix), breloque offerte par la France de Bordeaux et du Sud-Ouest.

6^e prix : Aviron Cadurcien (équipe Lacoste J., Combalbert, Henras, Audebert, barreur Bénatier), médaille offerte par l'Echo de Paris.

Prix spécial pour juniors : C. N. Foyer médaille offerte par La Dépêche.

Prix spécial pour débutants, 1^{er} prix Aviron Villenovois, médaille offerte par Le Journal du Lot ; 2^e prix : Aviron Cadurcien (II), plaquette offerte par le Réveil du Lot.

Course de Périssaires
(Réservée aux membres de l'Aviron Cadurcien)

1^{er} prix : Bénatier L., élu à l'événement offert par M. Aragnol, ingénieur en chef des P. et Ch.

2^e prix : Sarrazin, prix offert par l'E. P. complet de sport.

3^e prix : Vauzez, médaille offerte par la Sté Paris-France.

Course de bateaux de plaisance
(Réservée aux membres de l'Aviron Cadurcien)

1^{er} prix : Homières-Conduché, prix offert par M. Tassart, conseiller général du Lot, et médaille offerte par M. G. Vidal, sous-secrétaire d'Etat de l'E. T.

2^e prix : Rollés-Miquel, médaille offerte par le Petit Journal.

3^e prix : Combrousse-Gibert, médaille offerte par M. E. Larrive, négociant.

4^e prix : Lescaze-Trégnier, médaille offerte par la Société l'Espérance.

La Fête du Monument aux Morts de la Grande Guerre

Notre première parole sera une parole de reconnaissance bien sincère, bien émue pour ce « groupe d'Ascendants » qui a pris l'initiative, si longtemps attendue, d'amorcer l'érection de ce monument commémoratif. Ils avaient à lutter contre ces fêtes nombreuses qui ne cessent d'épuiser les bonnes volontés, et les bourses qui, hélas, ne sont pas sans fond ! Ils n'ont pas craint de faire appel à la population, d'organiser une belle fête, de réunir des artistes de talent bénévoles, dévoués ; ils ont réussi. Organisateurs, à tous, nous vous disons merci et, du fond de leur tombe, les enfants de Cahors s'unissent à nous.

L'Orchestre Symphonique est encore là : Maître Barreau, nous n'osons plus entonner votre éloge, vos musiciens sont inlassables ; depuis des mois, ils n'ont cessé d'être sur la brèche.

L'Union artistique et littéraire, elle aussi, ne craint pas la fatigue : dans *Badin* et leurs chansons, leurs prologues et monologues, MM. Courtaux, Ilbert, Rivière, Barreau, Dissès, et Fabié qui, hier, avait arboré les lunettes ancestrales, ont récolté leurs succès accoutumés. Jean Deshorties est un maître, nous le savons, et il nous l'a de nouveau prouvé dans *le Retour* ! Chapeau bas ! Ce sont les notes de la franchise qui passent : M. Toulouse, si cruellement frappé durant cette guerre, a voulu participer effectivement à cette fête, et a interprété une poésie de V. Hugo. Merci ! Voici un nouvel acteur : M. Séval ! avec son ami Dissès, il nous a montré qu'il sentait Musset et nous a communié ses émotions. Que ces demoiselles de l'Ecole Normale et leurs futurs collègues, les jeunes normandises ne soient pas trop impatientes de recevoir leurs couronnes de lauriers, tressées également par Maître Michel. Notre gratitude leur est acquise pour le concours renouvelé de leur talent dans toutes les circonstances. Dans « Ici-bas » et « les Mamans », Madame Lépinard a donné à sa voix toute l'ampleur mélodieuse qui nous a charmé, et lui a valu d'être rappelée plusieurs fois. Quelle est donc cette charmante vivandière qui, tout à l'heure, au pied d'un monument symbolique, dans l'apothéose, soulèvera la salle ? c'est Mlle Molinié ! Quelle voix puissante, dont les vibrations pénètrent jusqu'au fond de l'âme. C'est un rossignol de haute taille, dont les arpegges et les roulades défient les oiseaux chanteurs de nos bois ! Bravo ! bravo !

« Plaignons ceux qui n'ont pas pleuré, ceux qui n'ont pas aimé ! » Accompagné par Maître Crasson, dont je ne veux pas blesser la modestie en lui répétant ce qu'on sait, c'est qu'il est un maître. M. Monbord tient la salle entière silencieuse, frissonnante, haletante, sous le charme de sa voix puissante, basse profonde aux tonalités merveilleuses : qu'il chante *Pailleuse, le Châlet*, ou qu'enveloppé dans les plis du drapeau de la France, il interprète avec émotion et religion patriotique, les sentiments de tous, il a été supérieur : l'acteur et le chanteur ont été frénétiquement applaudis !

Voici la Divona ! grande apothéose finale, due à la conception de M. Alphonse ! Puisse cette évocation de nos souffrances, de nos deuils, de nos triomphes hâter l'érection du monument souhaité, et qu'un symbole devienne la réalité.

En terminant je ne manquerai pas de mentionner la délicatesse des organisateurs offrant bouquets de fleurs, et gerbes à Mmes les Normaliennes et à Mmes Lépinard, et Molinié.

En résumé, belle soirée ! journée de senailles qui promet une moisson féconde.

Un spectateur.

A l'issue du concert, M. Alphonse est venu annoncer que, recette et quête avaient produit environ 1400 francs.

Service téléphonique

Le bureau de Salvia (Lot), sera ouvert au service téléphonique le 16 juillet courant.

CHRONIQUE SPORTIVE

Comme nous l'avions annoncé, c'est dimanche prochain 10 juillet, qu'auront lieu les grandes fêtes sportives organisées par le Compound-Club Cadurcien à l'occasion de l'inauguration de son Stade.

Le nombre des sociétés étrangères venant participer aux diverses épreuves, est impressionnant tant par la quantité des athlètes engagés que par la valeur de ceux-ci. Notons le Sporting-Club de Chateauroux depuis de longues années champion du Berry en Athlétisme, avec les Bellenger, Hervé, Artaud et l'excellent Brossard ; le Sporting-Club P. O. Paris, possédant de bonnes individualités ; la Vaillante Toulousaine, que les Cadurcien ont applaudi le 19 juin dernier ; le S. A. Villeneuvois ; l'Avenir Moissagais ; l'U. S. Fumelois, pour ne citer que les meilleurs clubs.

Les amateurs de sport qui se rendront dimanche au Parc des Sports, ne regretteront sûrement pas leur déplacement.

Il est rappelé aux jeunes gens (au-dessous de 15 ans) qui désirent prendre part aux épreuves comiques que les engagements sont reçus au café de Bordeaux, sans aucun frais.

L'Aviron Cadurcien a adressé son adhésion pour participer aux fêtes organisées par le Compound-Club.

Union du Commerce et de l'Industrie

Messieurs les Membres de l'Union du Commerce et de l'Industrie, et tous les commerçants ou industriels de Cahors, sont convoqués à l'Assemblée Générale mensuelle, qui se tiendra mardi 5 juillet à 8 heures et demie du soir (Cercle des Officiers).

En appel

M. le Procureur de la République vient de relever appel du jugement du tribunal correctionnel de Cahors acquittant la femme Lespinasse, qui était poursuivie pour entolage.

La population du Lot

L'officiel publie les résultats du dénombrement de la population effectué le 6 mars 1921 en France... Voici les résultats pour le Lot :

Population totale : 176.889 habitants.

Français : 176.139.

Etrangers : 750.

Noyée

La dame Julie Lacam, veuve Desol, âgée de 77 ans, demeurant faubourg St-Georges s'était rendue samedi, à sa vigne, située dans la Combe de St-Julien.

Le soir, la nuit venue, elle n'était pas encore rentrée. Sa famille fut à sa recherche, mais elle fut aller jusqu'à la vigne où on trouva le corps de la malheureuse femme dans la citerne.

On suppose que Julie Desol s'est assise sur la margelle de la citerne pour se reposer, et qu'elle est tombée, par suite d'un faux mouvement dans l'eau.

Vol de bicyclettes

Un terrassier belge, Léon Betoulleur, 20 ans, travaillant sur les chantiers de la ligne de Cahors à Moissac, vola une bicyclette à un de ses camarades. Rentré à Cahors et s'apercevant que le vélo qu'il s'était approprié était en mauvais état, l'échangea, sans en prévenir le propriétaire, contre une bicyclette momentanément laissée à l'entrée d'une maison.

Le délinquant vendit ensuite cette machine 70 francs.

Betoulleur, en fuite, est recherché par la police.

Procès-verbal

Procès-verbal a été dressé par M. le Commissaire de police contre un spectateur qui, dimanche, pendant les courses nautiques, tint des propos sur diverses personnes, propos considérés comme injurieux par l'agent de service qui les entendit et les a rapportés.

Hyménée

Lundi matin a été célébré à Cahors le mariage de Mlle Dreuilhe, (Louise-Jeanne) fille de la directrice du Grand Bazar, avec M. Chartrou, comptable à la Compagnie du P. O.

Lundi soir a été également célébré le mariage de M. Brunel, receveur de l'enregistrement, avec Mlle Legrand (Reine-Jeanne).

Nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

ACCIDENT MORTEL

Un accident s'est produit sur la ligne Cahors-Moissac.

Une grosse pierre est tombée sur un ouvrier, d'origine espagnole.

Transporté à l'hôpital, il est mort le matin.

Conseil de guerre de la 17^e région

Désertion à l'intérieur

Le soldat Henri Peychard, 37 ans, se trouvait au Cam-Saulmier, secteur de Verdun, quand, le 9 juin 1917, il déserta. Arrêté le 26 janvier 1918 par la gendarmerie de Sore (Landes), après une absence illégale de plus de sept mois, il était reconduit au front et mis en prévention de conseil de guerre ; mais il s'évadait le 23 février de la prison prévôtale de la 33^e division, puis enfin il était arrêté près de Cahors pour divers délits, le 3 février 1921. Il fut identifié par la gendarmerie, à sa sortie de la maison d'arrêt de Cahors.

Peychard est condamné à 1 an de prison avec sursis.

Pour vous Mademoiselle....

C'est un rien, simplement de tout petits boutons, mais qui marquent d'une ombre douloureuse le magnifique rayonnement de votre jeunesse.

Vous souffrez... Vous ignorez donc que le *Saint-Martial* est le dépuratif naturel par excellence et que, par elle, votre peau recouvrera son impeccable fraîcheur...

Dépositaire général à Cahors : M. Paul ORLIAC, Pharmacie normale.

MESDAMES.

M. POPOVITCH donne gratuitement des conseils précieux pour les soins du visage contre les rides, points noirs, taches de rousseur, dartres, duvets, etc... Soins spéciaux contre la chute des cheveux, enlève les cors, ongles-de-perdrix, oignons, ongles incarnés sans aucune douleur. Grand choix de postiches modernes. 4, rue Maréchal Foch, CAHORS.

Cajarc

Hyménée. — C'est avec le plus vif plaisir que nous apprenons le mariage de M. Didier Mottaz, instituteur à St-Céré, fils de notre excellent ami Mottaz instituteur à Labastide-Murat et autrefois à Cajarc où il a laissé les meilleurs souvenirs, avec Mlle Darnis, institutrice.

Nos bien sincères vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Senaillac

Une Association syndicale s'est constituée, le 10 avril 1921, à Senaillac (Larroque), et conformément à la loi du 20 août 1881, entre sept propriétaires de cette commune pour la réfection du chemin rural reconnu n° 1 dit du Fabre à Patroncy.

Un arrêté préfectoral du 29 avril suivant, a autorisé la constitution de cette Association.

Saint-Cirgues

Une Association syndicale s'est constituée, le 21 mai 1921, à St-Cirgues, et conformément à la loi du 20 août 1881, entre neuf propriétaires de cette commune pour la réfection du chemin rural reconnu n° 1 du Bos au chemin de grande communication n° 31.

Un arrêté préfectoral du 7 juin suivant, a autorisé la constitution de cette Association.

Un peu de bonne volonté suffira !

Gourdon

Hypothèques. — Mlle Simone Dausserre, auxiliaire au bureau des hypothèques de Gourdon, vient d'être reçue commissaire des hypothèques, au dernier concours.

Nos félicitations.

Labastide-Murat

Compatriote. — M. Pierre Lavyssières, vient de subir avec succès les dernières épreuves de la licence en droit devant la Faculté de Paris.

Félicitations.

Vayrac

Mariage. — Nous apprenons le prochain mariage de M. Jean-Marie Monzie, notre sympathique receveur de l'enregistrement avec Mlle Paule Solignac, fille de M. Solignac, huissier à Vayrac.

Nos meilleurs vœux de bonheur.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 58.

L'exécution du traité

De Berlin : Au sujet des pourparlers relatifs aux réparations, qui eurent lieu à Paris et qui furent ajournés au 10 juillet, les milieux politiques se déclarent satisfaits des résultats obtenus jusqu'à présent. On espère généralement que les négociations aboutiront à la suppression des sanctions et qu'elles ouvriront la voie à d'autres pourparlers. On assure que M. Rathenau ne se rendra pas à Paris. Il se rencontrerait de nouveau à Wiesbaden avec M. Loucheur.

Les troupes américaines

De Cologne : On annonce qu'après le départ des troupes américaines des régions qu'elles occupent sur le Rhin, le quartier général des troupes d'occupation sera transféré de Mayence à Coblenz.

Le traité anglo-japonais

De Tokio : La censure qui frappait la discussion sur la question de l'alliance anglo-japonaise s'étant relâchée, les journaux font connaître, maintenant, la critique formulée par les premiers ministres des Dominions contre le renouvellement du traité. Certains journaux japonais demandent qu'on substitue à l'ancien traité une entente entre la Grande-Bretagne, le Japon et l'Amérique pour garantir la paix dans le Pacifique.

EN HAUTE-SILESIE

Graves incidents

D'Oppeln : La ville de Beuthen, évacuée hier par les insurgés, a été occupée vers midi par les troupes anglaises. En tête de la colonne marchait un groupe de Français qui fut accueilli dans la ville par un silence glacial. Lorsque le gros des Anglais passa, les habitants de la ville auraient poussé des cris enthousiastes et entonné des chants patriotiques. La garde française vint alors sur la place et chassa la foule. Subitement des coups de fusils furent tirés. Un major français fut tué net et plusieurs femmes grièvement blessées. Les Français prirent comme otage 20 bourgeois de Beuthen dont les deux maires de la ville et un médecin. Au cours de l'après-midi, les rues principales de la ville furent occupées par des postes anglais et le calme fut rétabli.

Cette relation allemande de l'incident n'est donnée que sous les plus expresses réserves.

La conférence interalliée

De Londres : Selon le *Times*, aucune invitation à la Conférence n'a été reçue à Londres, aucune disposition n'a été prise pour se rendre à Boulogne la semaine prochaine.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 4 Juillet 1921.

La première séance de la semaine n'a pas été aussi favorable que celle de vendredi. Après une ouverture ferme, le marché réactionnaire légèrement et en clôture la tendance demeure lourde dans tous les groupes. D'autre part, les places étrangères, notamment à New-York ont une allure peu satisfaisante.

Les changes sont moins tendus et nos rentes françaises fermes. 3 0/0 56,60, Crédit National ancien 59, le nouveau 58.

Banques lourdes : la Paris 1.220, Union Parisienne 820, Lyonnais 1.355, Société Générale 710.

Navigations en légère réaction : Suez 5.600, Chargeurs Réunis 592, Transatlantique 257.

Cuprifères moins fermes : Rio 1.446, Tanganyika 59.

Industrielles russes lourdes : Naphte 339, Bakou 2.550, Lianosoff 440, Platine 533, North Caucasian 50,50.

Pétrolières irrégulières mais dans l'ensemble plutôt faibles : l'Eagle revient à 260, Shell 255, Royal Dutch 20.400, Omnium des pétroles 500.

Diamantifères fermes à l'ouverture s'alourdissent en clôture : de Beers 513, Jagersfontein 115.

Mines d'or calmes : Crown Mines 85,50, Rand Mines 100.

Caoutchoutières lourdes : Financière 85, Padang 120.

En valeurs diverses, la Penarroya abandonne du terrain à 1.029, Kuhlmann 579, Gafsa 623, Say ordinaire 1.227, Sucreries d'Egypte 653.

CONVOI FUNÈBRE

Madame Veuve HENRY, Monsieur et Madame Léon HENRY et leur fille.

Les familles HENRY, TARDIEU, OURCIVAL et tous les autres parents prient leurs amis et connaissances de vouloir bien assister à la levée du corps de

Monsieur Emile HENRY
Mort pour la France

qui auront lieu le jeudi 7 juillet à 10 h. 30. Réunion à la gare.

CONVOI FUNÈBRE

Madame Veuve DESTREIL, Madame et Monsieur Stanislas DESTREIL, instituteur.

Et tous les autres parents ont l'honneur d'informer leurs amis et connaissances que les obsèques de leur fils, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin

Monsieur François-Léopold DESTREIL
Ancien typographe à Cahors
Soldat du 7^e R. I., cl. 1918
Mort pour la France

auront lieu à Cahors le jeudi 7 juillet, à 2 heures de l'après-midi, et les prient de vouloir bien y assister.

Assemblée à la gare de Cahors à 1 h. 3/4.

CONVOI FUNÈBRE

Mme Veuve SOLDADIÉ et sa famille.

Et tous les autres parents prient leurs amis et connaissances de vouloir bien assister à la levée du corps de

Monsieur Germain SOLDADIÉ
Mort pour la France

qui auront lieu le jeudi 7 juillet à 9 h. 3/4. Réunion à la gare.

CAMIONNAGE et AUTO-TRANSPORTS

à vendre cause maladie, belle clientèle. Ecrire : **ALLIEN** (André), « Dépêche », Montpellier.

Imprimerie COUESLANT (personnel intéressé)

Le Gérant : A. COUESLANT.

CONVOI FUNÈBRE

Monsieur et Madame Jean MARTIN, Monsieur et Madame Gilbert MARTIN, vous prient d'assister aux obsèques de

Monsieur le Capitaine Marius MARTIN
Chevalier de la Légion d'honneur

leur fils, frère et beau-frère, mort pour la France.

Réunion à la gare, le jeudi 7 juillet, à 16 heures 30.

ENCORE un MALADE GUÉRI

par l'eau **Saint-Martial**

Un médecin écrit :

« L'enfant C..., de Loubéjac-Pauillac, quatre ans, était sujet de des poignées fréquentes d'entérite ; le petit malade souffrait de vives douleurs abdominales.

« Il subit le seul traitement hygiénique par l'eau **SAINTE-MARTIAL**. La guérison fut rapide. »

« Que tous les malades d'une affection du tube digestif songent bien que SI D'AUTRES ONT ETE GUÉRIS, ILS PEUVENT ÊTRE GUÉRIS EUX-MÊMES.

Pour tous renseignements écrire : Source **Saint-Martial** par Duravel (Lot). Dépositaire général à Cahors : M. Paul ORLIAC, Pharmacie Normale.

Belle main vaut blason, a dit Louis XIV, c'est pourquoi **DULCI** a composé la pâte « **MENOTTE JOLIE** » pour la beauté des mains.

Parfumerie **POPOVITCH**, 4, Rue Maréchal Foch.

SOLDATS

morts pour la France, transport par le Nord, rect. 1 f. 50 du k. 1 corps et 1 pers. accompagnant, 10 pers. ou corps, 0 f. 25 en plus au k.

Paul WARQUIER, 8, rue Gambetta, à Fournies (Nord).



Voir avant d'acheter

Quelques ménagères se contentent de chicorée ordinaire, présentée en paquets laissant pénétrer l'humidité et prendre mauvais goût. Vous préférez un produit dont vous pouvez voir vous-même la qualité, avant de la déguster, et dont l'emballage garantit la propriété et la conservation.

Paquet à moitié prix

La chicorée Qualeco fabriquée avec des cossettes de choix venant du Nord, est torréfiée à Pau, presque sous vos yeux, emballée sous double enveloppe, dont une transparente laisse voir la beauté du grain et maintient la richesse en arôme et en couleur. Vous aimerez savourer cette chicorée. Pour cela, bientôt, dans la Gironde, le Lot-et-Garonne, le Tarn-et-Garonne, la Charente, la Charente-Inf^{re}, la Dordogne, le Lot, il sera offert pour 0,45 un paquet de 250 grammes valant 0,90. Le 11 juillet paraîtra ici, une annonce contenant un bon vous permettant de bénéficier pendant 15 jours, chez votre épicer habituel, d'un paquet à prix réduit.

Chicorée Qualeco
Qualité Garantie

S^{te} Française et Commerciale du Sud-Ouest,
Chenaval, Ferrou-Laulhé, Bévernage et C^{ie}
Fabricants (vente en gros seulement)
22, Rue Bernadotte, 22
PAU



FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 6

LES VAINCUS DE LA VIE

Tante Berceuse

PAR Jules MARY

I

Les esprits eurent raison. Que se passa-t-il ? Personne ne le sut jamais. Un matin, sur la route coupée comme par la hache entre les blocs de grès rouge de la montagne, on vit filer la carriole du sorcier. On savait que ce jour-là il devait être interrogé à Charleville par le juge d'instruction. Et il allait prendre le train de l'autre côté de la Meuse, à la gare de Monthermé. Le soir, il revint. Il paraissait gai. Il ne dit pas un mot de son interrogatoire. Et il ne fut plus question de rien. Comme par le passé, sous l'œil des gendarmes bienveillants et des médecins rageurs, le sorcier manipula son fameux remède, évoqua les esprits familiers, marmotta des phrases bizarres, et chercha des inspirations dans son livre cabalistique. Plus que jamais son succès grandit et, avec le succès, la fortune. Il ne fut plus inquiété.

— La justice a eu peur, dirent les paysans... il faut que ce soit un rude homme tout de même !

Maintenant il ne travaillait plus. Il se reposait sur Jean du soin d'exploiter les terres, de vendre les bestiaux et les récoltes. Il savait son fils entendu aux affaires et, trop intelligent et trop fin pour être l'ennemi entêté des idées et des tentatives nouvelles, le vieux ne se révoltait pas trop lorsqu'il apercevait tout à coup, dans la vaste cour de la ferme, une machine agricole d'invention récente, toute luisante de sa belle peinture rouge et jaune.

De Chantepierre à Roc-Martin il n'y a que trois kilomètres. On fit la route à pied. Le chemin a des montées et des descentes assez rudes, mais les paysages que l'on rencontre rappellent les coins les plus délicieux de la Savoie. Les croupes des collines ondulent sous les yeux très loin, dans la percée large d'une vallée fertile, où, cette après-midi, le soleil ruissellait, faisant miroiter, en bas, le ruban vert de la Semoy. Les pommiers, dans les cultures, n'avaient plus que des têtes hérissées et comme revêches, dégarnies complètement, pendant que sur les hauteurs, les chênes conservaient une parure d'or fauve. Et tous les coins semblaient ensanglantés de vigne vierge.

Lorsqu'ils furent au Roc, un homme vint au-devant d'eux.

C'était Jean le Noir. Il avait reconnu, de loin, les jeunes filles et les attendait, se doutant bien qu'on venait à la ferme.

Le baron s'avança à sa rencontre : — Votre père est-il chez lui, monsieur Berriat ?

— Je le pense ; ne l'ayant pas vu de la journée, je n'en suis pas sûr... — Nous voudrions le consulter... — Vous êtes malade, monsieur de Lespérat ? — Un peu inquiet sur ma santé, oui, dit le baron au hasard, car il fallait bien un prétexte pour pénétrer dans l'autre du sorcier. — Mais les demoiselles, je suppose, se portent bien ? — Les demoiselles, mon garçon, comme toutes leurs pareilles, sont curieuses de connaître l'avenir... et votre père va leur apprendre sans doute ce qu'elles brûlent de savoir... si elles se marieront bientôt et ce que sera leur mari... N'est-ce pas, Germaine ? N'est-ce pas, Valérie ? Elles souriaient.

Jean paraissait gêné. Et c'était Valérie surtout qu'il regardait. Il y avait un reproche, une timidité dans ses yeux.

— Oui, je comprends, dit-il, vous, monsieur le baron, vous n'êtes pas plus malade que moi, et ces demoiselles ont envie de s'amuser aux dépens de mon père... — Lespérat ne s'attendait pas à cette réplique.

Il fut un peu décontenancé — Je vous assure, monsieur Berriat ! — Mais le jeune homme, très indifférent, ajoutait : — Oh ! ce que j'en dis, croyez-le bien, n'est pas pour vous détourner de le faire. Seulement, mon père, comme moi, devinera vite ce qui vous

amène. Il n'aime pas beaucoup s'offrir en spectacle. Pour être guéri par lui, — et il est aussi capable de vous guérir que n'importe quel médecin, — si vous êtes malade, il vous dira qu'il faut la foi dans ses sortilèges, la foi dans ses remèdes singuliers, et vous ne l'avez pas.

— Qu'en savez-vous ? — Je n'insiste pas, mais mon père n'est pas une bête, monsieur le baron... répétez-vous cela tout à l'heure en entrant chez lui ! — L'homme qui a fait la fortune de votre père, en partant de rien, n'est pas un imbécile, dit le baron avec gravité.

Jean devint, sans doute, que Lespérat plaisantait ; il pâlit, ou plutôt, sur sa brune figure, s'épandit une teinte grise, car il ne pouvait pâlir. Il était trop coloré pour cela. Peut-être même eût-il riposté, et vertement, si Valérie qui remarqua cette émotion, ne s'était avancée tout à coup : — Jean, dit-elle en lui tendant la main, puisque cette visite vous déplaît, nous allons nous retirer, mon ami... — Il la remercia d'un regard. Et peut-être se fussent-ils retirés en effet, si Marie-Adèle lui-même n'était apparu soudain.

— Non, non, qu'ils viennent, Jean, laisse-les !... Je dois mes lumières à tout le monde, aux riches comme aux pauvres... aux incroyables surtout, bien plus à ceux qui croient !... Venez, monsieur de Lespérat, venez, monsieur Grandier, et vous aussi,

mes gentilles demoiselles... Jamais ma pauvre maison n'aura reçu d'aussi aimables ni d'aussi élégantes visiteuses !... — Ce n'était, certes, point là le langage d'un paysan. Mais Marie-Adèle, nous l'avons dit, passait pour savant. Quant à sa science, en quoi consistait-elle ? On l'ignorait. Qu'avait-il fait pendant sa première jeunesse ? Personne n'aurait pu le dire.

Le devin marcha devant eux, les conduisant à sa maisonnette qu'il habitait seul en dehors de la ferme, et qui n'était composée que d'un rez-de-chaussée formant une seule chambre.

Il s'en allait de son pas lent, la tête inclinée sur sa poitrine, les bras croisés et sa longue barbe flottante emprisonnée dans une de ses mains. Il était grand, et sa taille, malgré son âge, restait droite. Il portait les cheveux très longs aussi comme la barbe, et ils étaient admirables de blancheur. La tête était nue presque toujours, sauf lorsque le vieillard faisait une course dans les environs, ou était appelé par quelque affaire à la ville, il était vêtu comme tous les paysans cultivateurs du haut pays : d'une veste en velours foncé, d'un gilet rond en laine, descendant très bas, à boutons de métal noir, et d'un pantalon également de velours. Il avait du reste fort bon air, ce rustre, et lorsque ses yeux bleus, calmes, au regard franc, se reposèrent sur les yeux fuyants de Lespérat, au moment où la bande fit irruption dans « son antre », le baron sentit confusé-

ment qu'il n'y avait rien là de ridicule et qu'il se trouvait devant un homme.

Bien étrange, la vaste chambre où ils venaient d'entrer. Elle était éclairée par quatre fenêtres percées au nord, au sud, à l'est et à l'ouest. De longs rideaux de grosse toile pouvaient retomber sur elles et intercepter complètement la lumière. Une alcôve, dans le fond, se fermait comme une armoire. C'était là que le devin se livrait à ses manipulations. Des chouettes clouées à tous les murs s'étaient desséchées là. Mais il y en avait une vivante, élevée en liberté, et qui sur un perchier rêvait le bec dans les plumes, regardant les visiteurs sans les voir, de ses admirables yeux changeants, tantôt sombres comme de l'or bruni, tantôt clairs et ruisselants comme de l'or en fusion, profonds et doux comme certains yeux de femmes. Marie-Adèle lui donnait la liberté le soir, et elle s'envolait par les arbres autour du Roc-Martin, ne s'éloignant jamais beaucoup, emplissant le silence des nuits, sur le plateau, de son long hululement plaintif. Le matin, le sorcier la retrouvait sur le toit. Il l'appelait. Elle venait et ne bougeait plus avant la nuit prochaine.

A l'une des solives du plafond, préparé dans l'allure d'un oiseau qui vole, planait un grand-duc, aux fèves aigrettes, pareilles aux cornes du diable, et les serres écartées, repliées sous le ventre, prêtes à lier une proie nocturne.

(A suivre)